



RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024

Sommaire

Chapitre 1 : Emplois, effectifs, carrières	5
1.1 Les emplois.....	5
1.1.a La répartition des emplois	5
1.1.b Les transformations de postes	5
1.2 Les effectifs	6
1.2.a Les agents titulaires	6
1.2.b Les Agents non titulaires (ANT) rémunérés sur crédits d'État.....	7
1.2.c Les agents non titulaires payés sur projet (ressources propres)	7
1.2.d Répartition par sexe des effectifs physiques de l'Institut	8
1.2.e Répartition par âge des effectifs physiques de l'Institut	8
1.2.f Répartition par catégorie des effectifs physiques de l'Institut	9
1.3 Carrière	10
1.3.a Promotions	10
1.3.b Les départs et les recrutements	11
 Chapitre 2 : Les conditions de travail	 12
2.1 Les lieux de résidence des agents.....	12
2.2 Le temps de travail	12
2.2.a Les agents à temps partiel	12
2.2.b Répartition du télétravail	13
2.2.c Compte épargne temps (CET)	14
 Chapitre 3 : Les retraites	 15
 Chapitre 4 : Rémunération et régime indemnitaire	 16
4.1 La masse salariale (en euros)	16
4.2 Le régime indemnitaire des personnels BIATSS	16
4.3 Primes et heures complément des enseignants-chercheurs, enseignants.....	17
4.4 Autres primes	17
4.5 La Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)	18
4.6 Distribution des rémunérations	18
 Chapitre 5 : La formation professionnelle	 19
5.1 Compte personnel d'activité (CPA)	19
Le compte personnel de formation	19
Le compte d'engagement citoyen	19
5.2 Formation des personnels	19

Chapitre 6 : Santé, action sociale, hygiène et sécurité.....20

6.1 La santé	20
6.1.a Les accidents de travail ou de trajet	20
6.1.b Le nombre de visites médicales.....	21
6.1.c Les personnels Reconnus en qualité de travailleurs handicapés (RQTH)	21
6.1.d Les congés de maladie	22
6.1.e La prévention des risques professionnels	22
6.2 L'action sociale	22
6.2.a Prestations d'action sociale	22
6.2.b Les entretiens avec l'assistante sociale	22

Chapitre 7 : Les relations professionnelles23

7.1 Les instances de dialogue social.....	23
7.1.a Le Comité social d'administration	23
7.1.b La Commission paritaire d'établissement (CPE).....	23
7.2 Les instances statutaires.....	23
7.2.a Le conseil d'administration (CA)	23
7.2.b Le conseil scientifique et pédagogique (CSP)	23
7.3 Les autorisations d'absence liées à l'exercice du droit syndical	23
7.4 Absences pour grève	23

Glossaire des sigles et acronymes25

A	25
B	25
C	25
D	25
E.....	25
F.....	25
G.....	25
H.....	25
I	26
L.....	26
M	26
P	26
R	26
S.....	26
T	26
V	27

Chapitre 1 : Emplois, effectifs, carrières

1.1 Les emplois

1.1.a La répartition des emplois

Données au 1^{er} janvier 2024 : 138 (2022 : 140, 2023 : 139).

Emplois par nature	Nombre	En %
IGR	3	2
IGE	15	11
Attaché	2	1
ASI	1	1
TECH	7	5
SAENES	8	6
ATRF	28	20
ADJENES	11	8
PU	5	4
MCF	19	14
PAST	5	4
PRAG	4	3
PRCE	16	12
PREC	11	8
IEN	1	1
DIR	2	1
Total	138	100

Plafond d'emplois au 31 décembre 2023 : 131 équivalents temps plein travaillé (2022 : 134).

1.1.b Les transformations de postes

Données au 1^{er} janvier 2024.

Créations :

Nature	Nombre
MCF	1
IGE	1
Total	2

Suppressions :

Nature	Nombre
Past (2 fois 0,5)	1
PREC	1
Total	2

Solde : 0 (2023 : -1)

1.2 Les effectifs

1.2.a Les agents titulaires

Effectifs en nombre des BIATSS au 1^{er} janvier 2024 : 44 (2022 : 59, 2023 : 45).

Nature	Femmes	Hommes
IGR	2	1
IGE	5	5
Attaché	1	1
ASI	0	0
TECH	4	1
SAENES	1	3
ATRF	8	6
ADJENES	4	2
Total	25	19

Effectifs en pourcentage des BIATSS au 1^{er} janvier 2024 :

Nature	Femmes	Hommes
IGR	8	5
IGE	20	26
Attaché	4	5
ASI	0	0
TECH	16	5
SAENES	4	16
ATRF	32	32
ADJENES	16	11
Total	100	100

Effectifs en nombre des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, au 1^{er} janvier 2024 : 41 (2022 : 43, 2023 : 41).

Nature	Femmes	Hommes
PU	4	1
MCF	10	6
PRAG	3	0
PRCE	6	3
PREC	4	3
IEN	0	1
PER DIR	0	0
Total	27	14

Effectifs en pourcentage des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, au 1^{er} janvier 2024 :

Nature	Femmes	Hommes
PU	15	7
MCF	37	43
PRAG	11	0
PRCE	22	21
PREC	15	21
IEN	0	7
PER DIR	0	0
Total	100	100

Part des enseignants-chercheurs titulaires au 1^{er} janvier 2024 : 51,2%

Nature	Femmes	Hommes	Total
EC	14	7	21
Autres	13	7	20

1.2.b Les Agents non titulaires (ANT) rémunérés sur crédits d'État

Au 1^{er} janvier 2024 : 53 (2022 : 40 ; 2023 : 39)

Nature	Nombre
Non titulaires	53
Titulaires	85
Total	138

Ratio des ANT 2024 : 38%

Ventilation des emplois supports accueillant des ANT au 1^{er} janvier 2024

Catégorie emplois supports des ANT	Femmes	Hommes
A	22	8
B	1	5
C	13	4
Total	36	17

En pourcentage :

Catégorie emplois supports des ANT	Femmes	Hommes
A	61	47
B	3	29
C	36	24
Total	100	100

1.2.c Les agents non titulaires payés sur projet (ressources propres)

Données au 1^{er} janvier 2024 : 3 (2022 : 2, 2023 : 2)

Agents rémunérés sur projets	Femmes	Hommes
Total	3	0

1.2.d Répartition par sexe des effectifs physiques de l'Institut

Données au 1^{er} janvier 2024. Total : 138 (2022 : 132 personnes, 2023 : 125).

Répartition femmes/hommes en nombre :

Répartition des effectifs	Total
Femmes	88
Hommes	50
Total	138

Répartition femmes/hommes en pourcentage :

Répartition des effectifs	En %
Femmes	64
Hommes	36
Total	100

1.2.e Répartition par âge des effectifs physiques de l'Institut

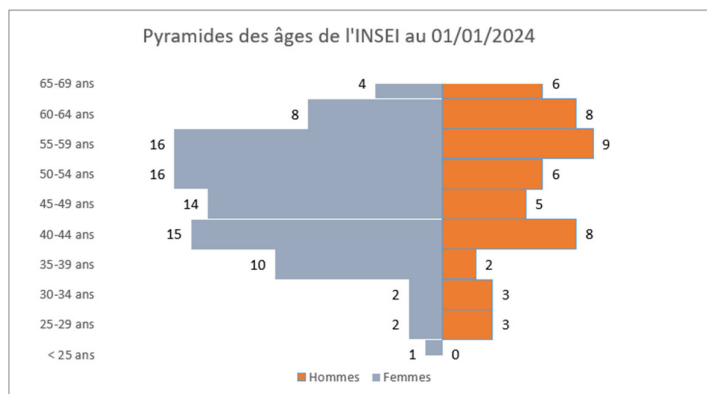
Données au 1^{er} janvier 2024. Total : 138 (2023 : 125)

Répartition femmes/hommes par tranches d'âge en nombre :

Tranches âge	Femmes	Hommes
<25 ans	1	0
25-29 ans	2	3
30-34 ans	2	3
35-39 ans	10	2
40-44 ans	15	8
45-49 ans	14	5
50-54 ans	16	6
55-59 ans	16	9
60-64 ans	8	8
65-69 ans	4	6
Total	88	50

Répartition femmes/hommes par tranches d'âge en pourcentage :

Tranches âge	Femmes	Hommes
<25 ans	1	0
25-29 ans	2	6
30-34 ans	2	6
35-39 ans	11	4
40-44 ans	17	16
45-49 ans	16	10
50-54 ans	18	12
55-59 ans	18	18
60-64 ans	9	16
65-69 ans	5	12
Total	100	100



1.2.f Répartition par catégorie des effectifs physiques de l'Institut

Données au 1^{er} janvier 2024. Total : 138 (2023 : 125)

Répartition femmes/hommes en nombre par catégories, agents titulaires et non titulaires : 138

Catégories	Femmes	Hommes
A	57	29
B	6	9
C	25	12
TOTAL	88	50

Répartition femmes/hommes en pourcentage par catégories, agents titulaires et non titulaires :

Catégories	Femmes	Hommes
A	41	21
B	4	7
C	18	9
TOTAL	64	36

Répartition femmes/hommes en nombre par catégories, agents titulaires : 85 (2023 : 86)

Catégories	Femmes	Hommes
A	35	21
B	5	4
C	12	8
TOTAL	52	33

Répartition femmes/hommes en pourcentage par catégories, agents titulaires :

Catégories	Femmes	Hommes
A	67	64
B	10	12
C	23	24
TOTAL	100	100

Répartition femmes/hommes en nombre par catégories, agents non titulaires : 53 (2023 : 39)

Catégories	Femmes	Hommes
A	22	8
B	1	5
C	13	4
TOTAL	36	17

Répartition femmes/hommes en pourcentage par catégories, agents non titulaires :

Catégories	Femmes	Hommes
A	61	47
B	3	29
C	36	24
TOTAL	100	100

1.3 Carrière

1.3.a Promotions

Tableau d'avancement BIATSS au 1^{er} janvier 2024 : 5 (2022 : 3, 2023 : 6)

Grades	Femmes	Hommes
ATRF principal 1 ^{ère} classe	2	2
ADJENES principal 1 ^{ère} classe	1	0
Total	3	2

Liste d'aptitude BIATSS au 1^{er} janvier 2024 : 1 (2022 : 1, 2023 :1)

Catégorie	Femmes	Hommes
B	1	0
Total	1	0

Tableaux d'avancement des enseignants et enseignants-chercheurs au 1^{er} janvier 2024 : 3 (2023 : 1)

Grades	Femmes	Hommes
Certifié hors classe	1	0
Certifié classe exceptionnelle	1	0
Agrégé classe exceptionnelle	1	0
Total	3	0

Liste d'aptitude des enseignants et enseignants-chercheurs au 1^{er} janvier 2024 : 1 (2023 : aucune promotion)

Corps	Femmes	Hommes
MCF à PU	0	1

NB : 1 promotion au titre du nouveau dispositif de repyramidage MCF vers PU

1.3.b Les départs et les recrutements

Départs par motifs entre le 1er janvier 2023 et 31 décembre 2023 : 31 (2022 : 20, 2023 : 29).

Motif	Femmes	Hommes
Détachement	2	1
Disponibilité	2	0
Retraite	4	3
Démission		
Fin CDD / CDI	8	9
Mutation / intégration	1	1
Total	17	14

Publications de postes entre le 1^{er} janvier 2023 et 31 décembre 2023 : 40 (2022 : 20, 2023 : 27).

Postes	Nombre
Enseignants-chercheurs titulaires	2
Autres enseignants et assimilés	8
Personnel d'encadrement (cat. A)	12
Autres personnels BIATSS, bibliothèques et musées (cat. B)	7
Autres personnels BIATSS, bibliothèques et musées (cat. C)	11
TOTAL	40

Publication de postes :

Source : archives du site internet Insei, choisir le service public et LinkedIn

Arrivées par corps entre le 1er janvier 2023 et 31 décembre 2023 : 40.

Corps	Femmes	Hommes
MCF/PU	1	1
IEN	0	1
ANT ENSEIGNANTS	6	2
IGE	2	1
SAENES	0	2
ANT BIATSS	14	10
TOTAL	23	17

Chapitre 2 : Les conditions de travail

2.1 Les lieux de résidence des agents

Données en nombre au 1^{er} janvier 2024.

Résidence	Femmes	Hommes
Hauts-de-Seine 92	28	14
Yvelines 78	15	8
Val-d'Oise 95	9	5
Paris 75	18	3
Autres	18	20
Total	88	50

En pourcentage :

Résidence	Femmes	Hommes
Hauts-de-Seine 92	32	28
Yvelines 78	17	16
Val-d'Oise 95	10	10
Paris 75	20	6
Autres	20	40
Total	100	100

2.2 Le temps de travail

2.2.a Les agents à temps partiel

Données en nombre au 1^{er} janvier 2024 : 8 (2022 : 7, 2023 : 6).

Quotité	Femmes	Hommes
90	0	0
80	6	0
70	1	0
50	1	0
Total	8	0

En pourcentage :

Quotité	Femmes	Hommes
90	0	0
80	75	0
70	13	0
50	13	0
Total	100	0

Ventilation des agents à temps partiel par catégories et statuts au 1^{er} janvier 2024.

Temps partiel des agents titulaires

Quotité	Catégorie	Femmes	Hommes
80	A	1	0
80	B	1	0
80	C	1	0
70	A	1	0
Total		4	0

Temps partiel des agents non titulaires

Quotité	Catégorie	Femmes	Hommes
80	A	3	0
50	C	1	0
Total		4	0

2.2.b Répartition du télétravail

Données au 1^{er} janvier 2024 : 42 agents (2022 : 23, 2023 : 24).

Télétravail	Catégorie	Femmes	Hommes
1 jour	A	9	6
1 jour	B	5	4
1 jour	C	9	3
2 jours	A	3	0
2 jours	B	1	0
2 jours	C	1	0
3 jours	A	1	0
Total	Toutes catégories	29	13

En pourcentage :

Télétravail	Catégorie	Femmes	Hommes
1 jour	A	31	46
1 jour	B	17	31
1 jour	C	31	23
2 jours	A	10	0
2 jours	B	3	0
2 jours	C	3	0
3 jours	A	3	0
Total	Toutes catégories	100	100

2.2.c Compte épargne temps (CET)

Mise en place à compter du 1^{er} septembre 2022.

9 comptes épargne temps (2023 : 5)

Femmes	Hommes
6	3

Nombre de jours épargnés : 231,5 (2023 : 123,5)

Chapitre 3 : Les retraites

Départs à la retraite au cours de l'année 2023 : 7 (2021 : 6, 2022 : 8).

Corps	Femmes	Hommes
Premier et second degré	2	0
IEN et PERDIR	0	1
Enseignants-chercheurs	0	1
BIATSS C	1	1
BIATSS B	0	0
BIATSS A	1	0
Total	4	3

Chapitre 4 : Rémunération et régime indemnitaire

4.1 La masse salariale (en euros)

Données au 1^{er} janvier 2024.

Masse salariale	Montant
Avec pension	9 031 613,00 €
Sans CAS pension	6 671 471,00 €

La valeur du point est de 4,92 € au 1^{er} juillet 2023.

Mode de calcul de la rémunération indiciaire :

Indice nouveau majoré (INM) X Valeur du point X 12 = salaire indiciaire brut annuel

Exemple : $400 \times 4,92 \times 12 = 23\,616$ €.

4.2 Le régime indemnitaire des personnels BIATSS

Rappel des données au 1^{er} janvier 2023 IFSE moyenne :

Catégorie	Femmes	Hommes
A	400,96 €	787,94 €
B	497,43 €	525,00 €
C	273,28 €	278,61 €

IFSE moyenne au 1^{er} janvier 2024

Catégorie	Femmes	Hommes
A	564,97 €	790,87 €
B	476,40 €	567,50 €
C	277,39 €	281,00 €

CIA moyen 2024 :

Catégorie	Femmes	Hommes
A	1 790 €	2 238 €
B	1 236 €	1 331 €
C	879 €	972 €

Tous les personnels administratifs perçoivent une indemnité qui tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Ce dispositif est centré sur une indemnité principale versée mensuellement : l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) à laquelle s'ajoute un complément indemnitaire annuel (CIA).

4.3 Primes et heures complément des enseignants-chercheurs, enseignants

Données au 1^{er} janvier 2024.

Primes	Femmes	Hommes	Total
PRES et PES (RIPEC 1)	82 885,97 €	39 324,18 €	122 210,15 €
PCA PRP (RIPEC 2)	21 087,12 €	9 772,08 €	30 859,20 €
PEDR (RIPEC 3)	15 750,00 €	3 500,00 €	19 250,00 €
Total	119 723,09 €	52 596,26 €	172 319,35 €

PES : prime d'enseignement supérieur. PRES : Prime de recherche et d'enseignement supérieur. PCA : Prime de charges administratives. PRP : Prime de responsabilités pédagogiques. PEDR : Prime d'encadrement doctoral et de recherche.

RIPEC : régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs. La part statutaire (RIPEC 1) correspond à l'ancienne PRES ; la part fonctionnelle (RIPEC 2) correspond aux anciennes primes administratives et de responsabilités pédagogiques ; la part individuelle (RIPEC 3) correspond à l'ancienne PEDR.

Heures complémentaires payées le 1^{er} juillet 2023 : 2135 heures (2022 : 1 184 heures, 2023 : 1 708 heures)

Heures complémentaires	Femmes	Hommes	Total
HC	1230,5	904,5	2135

Soit un total de 91 506.10 €

Taux de l'heure complémentaire au 01/07/2023 :

Nature	Montant
Cours de TD	43,50 €
Cours magistral	65,22 €

4.4 Autres primes

Sans objet.

4.5 La Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)

Nombre de GIPA. Données au 1^{er} janvier 2024 : 9 (2022 : 2, 2023 : 10)

Catégories	Femmes	Hommes
A	3	2
B	1	
C	2	1
Total	6	3

Moyenne de GIPA. Données au 1^{er} janvier 2024 :

Catégories	Femmes	Hommes
A	846,82 €	393,08 €
B	179,63 €	0€
C	330,28 €	42,74 €
Moyenne toutes catégories	563,44 €	276,31€

La GIPA résulte d'une comparaison établie entre l'évolution du Traitement indiciaire brut (TIB) détenu par l'agent sur une période de référence de quatre ans et celle de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) sur la même période.

Si le TIB effectivement perçu par l'agent au terme de la période a évolué moins vite que l'inflation, un montant indemnitaire brut équivalent à la perte de pouvoir d'achat ainsi constatée est versé à chaque agent concerné.

4.6 Distribution des rémunérations

Écarts entre les femmes et les hommes.

Indices moyens (INM) au 1^{er} janvier 2024 :

Moyennes des indices des titulaires

Catégories	Femmes	Hommes
A	738	727
B	402	475
C	394	399

Les indices des agents non titulaires sont fixés par l'établissement ce qui n'est pas le cas des indices des agents titulaires.

Moyennes des indices des agents non titulaires

Catégories	Femmes	Hommes
A	587	670
B	585	517
C	407	428

Médianes des indices des agents non titulaires

Catégories	Femmes	Hommes
A	538	607
B	585	510
C	405	405

Chapitre 5 : La formation professionnelle

5.1 Compte personnel d'activité (CPA)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le CPA est ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels de la fonction publique.

Ce compte comprend :

- Le Compte personnel de formation (CPF).
- Le Compte d'engagement citoyen (CEC).

Le compte personnel de formation

Nombre de formations obtenues au titre du compte personnel de formation entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024 : 5 (2023 :1)

Catégorie	Femmes	Hommes
A	1	3
B	0	1
C	0	0
Total	1	4

Nombre de demandes non satisfaites :

Catégorie	Femmes	Hommes
A	0	0
B	0	0
C	0	0
Total	0	0

Le compte d'engagement citoyen

État néant

5.2 Formation des personnels

Nombre de journées de formation entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023 : 95 (2023 : 61)

Filières prof.	Femmes	Hommes
Biatss	39	29
Enseignants	11	16
Total	50	45

Nombre de CRCT entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023 : néant (2023 : néant)

Corps	Femmes	Hommes
MCF	0	0
PR	0	0
TOTAL	0	0

Nombre de délégations auprès du CNRS entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024 : néant (2023 : néant)

Corps	Femmes	Hommes
MCF	0	0
PR	0	0
TOTAL	0	0

Chapitre 6 : Santé, action sociale, hygiène et sécurité

6.1 La santé

6.1.a Les accidents de travail ou de trajet

Données au 1^{er} janvier 2024 : 3 (2022 : 6, 2023 : 3)

Nature des accidents	Femmes	Hommes
Accident de travail	1	1
Accident de trajet	1	0
Accident de mission	0	0
Maladie professionnelle	0	0
Total	2	1

En pourcentage :

Nature des accidents	Femmes	Hommes
Accident de travail	50	100
Accident de trajet	50	0
Accident de mission	0	0
Maladie professionnelle	0	0
Total	100	100

Répartition par filières professionnelles

Biatss en nombre : 3.

Nature des accidents	Femmes	Hommes
Accident de travail	1	1
Accident de trajet	1	0
Accident de mission	0	0
Maladie professionnelle	0	0
Total	2	1

Enseignants en nombre : 0

Nature des accidents	Femmes	Hommes
Accident de travail	0	0
Accident de trajet	0	0
Accident de mission	0	0
Maladie professionnelle	0	0
Total	0	0

Nombre de jours d'arrêt pour accident de travail : 56 (2023 : 242)

Nature des jours d'arrêts	Femmes	Hommes
Titulaires	0	4
Non titulaires	56	0

Nombre de jours d'arrêt pour maladie professionnelle : 0

Nature des jours d'arrêts	Femmes	Hommes
Titulaires	0	0
Non titulaires	0	0

6.1.b Le nombre de visites médicales

Corps	Femmes	Hommes
Enseignants titulaires	4	1
Biatss titulaires	14	11
Contractuels	3	3
Total	21	15

L'INSEI a signé un contrat avec le groupe Efficience santé à compter de 2023 (2022 : pas de visite)

6.1.c Les personnels Reconnus en qualité de travailleurs handicapés (RQTH)

Données au 1^{er} janvier 2024 : 15 (2022 : 15, 2023 : 15)

Répartition	Femmes	Hommes
RQTH	15	5
Total agents	88	50
Répartition agents RQTH en	17	10

Pourcentage des agents RQTH : 14 % (2023 : 11).

Rappel : l'obligation légale est fixée à 6 % .

6.1.d Les congés de maladie

Jours d'arrêts des agents titulaires au cours de l'année 2023 :

Nature des jours d'arrêts	Femmes	Hommes
Congé de maladie ordinaire	385	78
Congé de longue maladie	0	0
Congé de longue durée	91	0
Maternité et couches pathologiques	182	0

Jours d'arrêts des agents non titulaires au cours de l'année 2023 :

Nature des jours d'arrêts	Femmes	Hommes
Congé de maladie ordinaire	120	114
Congé de longue maladie	0	0
Congé de longue durée	0	0
Maternité et couches pathologiques	112	0

6.1.e La prévention des risques professionnels

Un assistant de prévention.

Signalements au RSDGI et RSST :

- Registre de signalement d'un danger grave et imminent (bureau du SG) : néant.
- Registres hygiène et sécurité (loge et centre de ressources documentaires) : 10 (2022 : 2).

6.2 L'action sociale

6.2.a Prestations d'action sociale

Sans objet.

6.2.b Les entretiens avec l'assistante sociale

La convention avec l'assistante sociale des personnels a cessé en 2023.

Chapitre 7 : Les relations professionnelles

7.1 Les instances de dialogue social

7.1.a Le Comité social d'administration

3 réunions.

Création du CSA le 1^{er} janvier 2023 à l'issue des élections professionnelles de 2022.

7.1.b La Commission paritaire d'établissement (CPE)

État néant.

A compter de la mise en œuvre de la loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique, le rôle des commissions paritaires d'établissement a évolué (recours uniquement).

7.2 Les instances statutaires

7.2.a Le conseil d'administration (CA)

3 réunions plénières.

7.2.b Le conseil scientifique et pédagogique (CSP)

3 réunions plénières

Bilan au 1^{er} janvier 2024 des réunions des instances qui ont eu lieu en 2023 :

Instances	Nombre de réunions
CSA	3
CPE	0
CA	3
CSP	3

7.3 Les autorisations d'absence liées à l'exercice du droit syndical

Bilan au 1^{er} janvier 2024 des autorisations d'absence intervenues en 2023 : 4 (année 2021 : néant, 2022 : 4)

Nature	Nombre d'autorisation d'absence
Formations syndicales	4
Réunions syndicales	ND

7.4 Absences pour grève

Nombre de grévistes cumulés au cours de l'année 2023 : 19 (année 2021 : néant, 2022 : 3)

Filières prof.	1 à 2 jours	3 à 5 jours	6 à 11 jours
Enseignants	3	3	2
A	6	1	0
OB	1	0	1
C	3	1	
TOTAL	13	3	3

Nombre de journées de grèves par genre et par catégorie au sens statutaire (A,B et C)

Filières prof.	Femmes	Hommes
Enseignants	29	6
A	8	5
B	1	10
C	0	8
TOTAL	38	29

Glossaire des sigles et acronymes

A

AAE : Attaché d'administration de l'État
ADJENES : Adjoint administratif de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur
AEF : Administration des études et de la formation
ANT : Agent non titulaire (contractuel)
ATRF : Adjoint technique de recherche et de formation
ATSS : Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé
ATSS-A : ATSS de catégorie A
ATSS-B : ATSS de catégorie B
ATSS-C : ATSS de catégorie C

B

BALAE : Bourse au Logement des agents de l'État
BIATSS : Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, sociaux et de santé
BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

C

CA : Conseil d'administration
CAP : Commission administrative paritaire
C-AD : Catégorie C – adjoint administratif
CDD : Contrat à durée déterminée
CDI : Contrat à durée indéterminée
CEC : Compte d'engagement citoyen
CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIA : Complément indemnitaire annuel
CIR : Compte individuel retraite
COP : Conseiller d'orientation pédagogique
CPA : Compte personnel d'activité
CPE : Commission paritaire d'établissement
CPF : Compte personnel de formation
CRDS : Contribution au remboursement de la dette sociale
CSA : Comité social d'administration
CSG : Contribution sociale généralisée
CSP : Conseil scientifique et pédagogique
CTE : Comité technique d'établissement

D

DGESIP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
DIF : Droit individuel à la formation
DIR : Direction

E

EC : Enseignant-chercheur
EIG : Estimation indicative globale
ETPT : Équivalent temps plein travaillé
ETP ou ETPE : Équivalent temps plein emploi
ETPR : Équivalent temps plein rémunéré

F

FSDIE : Fonds de solidarité et développement des initiatives étudiantes

G

GIPA : Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat

H

HC : Hors classe

I

IAT : Indemnité d'administration et de technicité
IEN : Inspecteur de l'Éducation nationale
IFSE : Indemnité de Fonctions, de Sujétions, d'Expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
IGE : Ingénieur d'étude
IGR : Ingénieur de recherche
IGPDE : Institut de la gestion publique et du développement économique
INM : Indice nouveau majoré
IRA : Institut régional d'administration
ITRF : Ingénieur, technicien de recherche et de formation
ITRF-A : ITRF de catégorie A
ITRF-B : ITRF de catégorie B
ITRF-C : ITRF de catégorie C

L

LSF : Langue des signes française

M

MAST : Maître de conférences associé à mi-temps
MCF : Maître de conférences

P

PAF : Programme académique de formation
PAST : Professeur associé à mi-temps
PARFAIRE : Association des responsables formation des établissements d'enseignement supérieur
PCA : Prime de charges administratives
PU : Professeur d'université
PEDR : Prime d'encadrement doctoral et de recherche.
PES : prime d'enseignement supérieur
PERDIR : personnels de direction
PETREL : Portail des éléments transmis pour la retraite en ligne
PFR : Prime de fonction et de résultats
PLP : Professeur de Lycée professionnel
PPRS : Prime de participation à la recherche scientifique
PRAG : Professeur agrégé
PRCE : Professeur certifié
PREC : Professeur des écoles
PRES : Prime de recherche et d'enseignement supérieur
PRP : Prime de responsabilité pédagogique
PRP : Prime de responsabilités pédagogiques

R

RCE : Responsabilités et compétences élargies
RIFSEEP : Régime Indemnitaire de Fonctions, de Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel
RIPEC : Régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs
RIS : Relevé individuel de situation
RH : Ressource humaines
RSDGI : Registre de Signalement d'un Danger Grave et Immédiat

S

SAENES : Secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur
SRIAS : Section régionale interministérielle d'action sociale
SST : Sauveteur secouriste du travail

T

TD : Travaux dirigés
TECH : Technicien de recherche et de formation
TIB : Traitement indiciaire brut

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

V

VAE : Validation des acquis de l'expérience